



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUDE



Spécial AGROBIOLOGIE

PENSEZ À RETROUVER NOS PRÉCONISATIONS
ACTUALISÉES SUR LE RÉPONDÉUR
MÉTÉO FRANCE
RUBRIQUE AGROMÉTÉOROLOGIE
☎ 0992 68 02 11 (0,34€/min)

N° 1

31 mars 2011

✎ Excoriose :

Le traitement peut se justifier sur les parcelles à forte proportion de symptômes, repérés au moment de la taille : sarments gris-blancs à points noirs ou présentant des crevasses à la base (en cas de doute, contactez votre technicien de secteur).

Le stade de traitement (40 % des bourgeons au stade sortie des feuilles, **à contrôler sur les coursons**) peut déjà être atteint, sur les parcelles précoces (cépages précoces, taille en début d'hiver).

Un traitement spécifique est indispensable, le premier traitement pour les autres maladies (oïdium, mildiou) se positionne beaucoup plus tard.

Intervenir avec du soufre mouillable (1,25 kg par **hectolitre**), à renouveler 1 semaine plus tard (action secondaire contre les acariens). Mouiller les bourgeons jusqu'au point de ruissellement.

✎ Entretien du sol :

Terminer rapidement le travail du sol, gyrobroyer les enherbements.

Brèves



Formation Bio :

La Chambre d'Agriculture et le Biocivam de l'Aude organisent une formation sur les aspects administratifs de la Conversion **le 21 avril 2011**
Contact: 04 68 11 79 38. Plus d'info sur www.aude.chambagri.fr

Notification Bio :

A faire dès à présent, et jusqu'au 15 mai pour les renouvellements.
Possible en ligne sur www.agencebio.org

Aides PAC Bio :

Demande à faire avant le 15 mai. Accompagnement possible.
Contact: 04 68 11 79 95 ou 81. Plus d'info sur www.aude.chambagri.fr

Retrouvez toutes nos informations sur www.aude.chambagri.fr
Vos Conseillers Bio

Eric LE HO 06 74 09 41 61 eric.leho@aude.chambagri.fr
Céline FORGET (Ouest du département) 06 84 54 64 91 celine.forget@aude.chambagri.fr